

Texte contribution Congrès 2008

Rédacteurs initiaux : J. Houssay, N. Boullot, A. Mimoun, J. Rossignol, S. Caralp, U. Kelly

CONTRIBUTION GENERALE – PARTI SOCIALISTE

À POING FERMÉ RÉVEILLER LE PARTI SOCIALISTE

Cette contribution a été rédigée par des jeunes militants issus de tous les courants du Parti Socialiste, ayant soutenu des leaders différents par le passé. Ces militants souhaitent mettre l'accent sur une clarification idéologique du parti dans l'optique de préserver son identité en la renouvelant, dans une logique de rassemblement.

C'est un refrain déjà lancinant... Pourquoi le PS ne dirige-t-il plus le pays depuis 2002 ? Pourquoi n'a-t-il pas remporté de présidentielle depuis 1988 ? Certes, les débats qui l'animent semblent plus diviser les militants sur le choix du chef que sur des oppositions idéologiques. Mais un Congrès est toujours l'occasion de parler de fond... et de tenter de réveiller notre parti.

Depuis qu'il a renoncé à proclamer, contre toute évidence, qu'il constituait un parti révolutionnaire, et depuis qu'il a dû réaliser, douloureusement, que sa participation au gouvernement ne lui permettait pas de *tout* changer, le Parti Socialiste ne semble plus avoir de ligne politique claire. Si certains principes l'animent toujours, aucune clarification de son corpus idéologique n'a encore été engagée. Imaginer un socialisme du XXI^e siècle est une nécessité souvent évoquée, jamais encore menée à bien.

S'ils ferment les yeux sur l'importance du projet pour se focaliser sur les luttes de personnes, les socialistes permettront aux médias de se délecter de leurs divisions, en oubliant l'essentiel : ils constituent aujourd'hui la seule alternative possible à la politique menée par la droite. Politique coûteuse, incohérente et de court terme, qui disloque petit à petit notre société sans faire face aux enjeux mondiaux auxquels le politique doit apporter des réponses – préservation de la planète, mondialisation, démocratie, inégalités, exclusion.

Selon nous, dans la définition de son projet, le PS fait face à trois problèmes :

- sur de nombreux sujets, il semble ne formuler aucune proposition ;
- il passe pour être le parti de l'immobilisme, opposé à la réforme ;
- il manque d'un cadre idéologique plus large lui permettant de préciser sa vision de ce que doit devenir la démocratie française.

Premier problème : sur de nombreux sujets, le PS semble ne formuler aucune proposition

Etrange phénomène : sur de nombreux sujets, le PS ne semble capable de défendre aucune position sans honte, sans ambiguïté, sans hypocrisie. Or un parti de gouvernement ne peut se permettre d'ignorer toute une série de sujets sous prétexte qu'ils ne s'inscrivent pas dans sa doctrine habituelle, ou qu'il a fait preuve d'hésitations par le passé ; sauf à laisser penser qu'on ne peut être socialiste que sur certaines questions, et pas sur d'autres...

Politique culturelle et propriété intellectuelle

Le PS peut s'appuyer sur un capital de sympathie important dans les milieux culturels, et demeure plus attentifs à leurs besoins que la droite ; il semble cependant incapable de résoudre les contradictions des systèmes de financement de la culture et sa ligne politique en la matière se limite bien souvent à consacrer plus de fonds que d'autres aux actions du Ministère. En attendant, l'appel de Pascale Ferrand à ce que les candidats à l'élection présidentielle de 2007 détaillent leurs propositions pour la culture est resté lettre morte. Le PS demeure tout aussi incapable de définir une position novatrice sur les brevets et la propriété intellectuelle et artistique, alors que cette question revêt désormais une importance cruciale pour redéfinir les équilibres économiques de la production de nombreux biens, notamment culturels et scientifiques.

Nous proposons de poser certains principes communs, auxquels l'ensemble des socialistes devrait pouvoir adhérer mais qui permettront tout de même la définition d'une ligne plus ambitieuse :

- Le Ministère de la Culture engagera une réflexion globale sur le temps libre et les loisirs culturels, sportifs et médiatiques, pour cibler le soutien public sur ceux qui favorisent l'émancipation des individus.
- Les investissements du Ministère, des collectivités et des mécènes seront orientés prioritairement vers la promotion d'espaces et de moyens de création décentralisés, afin de favoriser la diversité de la production culturelle.
- Les citoyens seront intégrés à la régulation des médias d'information et de l'industrie culturelle, non comme consommateurs mais pour prendre toute leur place dans leur évolution.
- Les moyens consacrés au spectacle vivant ne dépendront plus de l'état des finances de l'Unédic : le financement du régime des intermittents du spectacle doit être sécurisé par l'Etat, dans le cadre de la politique culturelle, et les collectivités territoriales socialistes s'engageront pour un financement minimal du spectacle vivant au niveau local.
- En matière de propriété intellectuelle, la protection des brevets pourra être contestée quand ils retardent l'innovation et le partage des connaissances, ou quand ces connaissances ont un intérêt d'ordre public largement supérieur aux contraintes de rentabilité des opérateurs économiques (notamment en matière de médicaments).

Politique de défense

La fin de la guerre froide a laissé le PS désemparé. Lui qui s'affichait pacifiste et souhaitait favoriser un rapprochement progressif entre le bloc soviétique et l'Occident a été surpris par la chute du Mur ; aujourd'hui, face aux menaces internationales, il ne sait quel rôle donner à l'armée française. Or la droite française, si prompt à user des grands discours sur la préservation de la grandeur de l'armée, procède à des coupes claires dans ses budgets sans pour autant clarifier son rôle pour l'avenir. Il serait temps que le PS définisse – en s'inscrivant dans le cadre d'une défense européenne – une doctrine militaire cohérente, correspondant à ses valeurs autant qu'aux enjeux du monde contemporain.

- Plutôt que d'éparpiller des budgets militaires en baisse entre dissuasion nucléaire, lutte contre le terrorisme et partenariats inachevés, comme le fait la droite, une doctrine stratégique européenne devra définir la marche à suivre pour que nos armées, professionnelles, flexibles et polyvalentes, soient équipées et formées pour œuvrer au sein de toute force de maintien ou d'imposition de la paix, au service des institutions internationales ; cette mission doit être au cœur de l'évolution des

forces, car elle accorde au soldat un rôle modernisé, constructif, mieux compris des populations, qui accepteront alors d'y consacrer les moyens nécessaires (parfois considérables en matière d'outils de communication). Ni l'armement, ni la formation des troupes n'ont encore suffisamment évolué pour placer les soldats dans les meilleures conditions lors de telles interventions.

- En matière d'équipement comme de constitution des forces, de réflexion stratégique et d'unification des doctrines, une rationalisation à l'échelle européenne est essentielle, d'autant qu'elle démultipliera nos capacités de défense territoriale et d'intervention extérieure.
- L'accompagnement des anciens combattants devra être adapté aux missions du soldat moderne, en améliorant le suivi psychologique et l'accompagnement social : la responsabilité de l'Etat vis-à-vis de ceux qui le servent dépassera toujours la fin de leur engagement sur les théâtres d'opération.

Politique étrangère

Sur les grands principes, le PS s'est toujours voulu inattaquable : internationalisme, solidarité avec les peuples colonisés, promotion des droits de l'homme, co-développement... La différence avec le « discours de Dakar » de Nicolas Sarkozy et avec la persistance de la « Françafrique » semble évidente. Pourtant, plusieurs points méritent d'être précisés pour que la pratique rejoigne les discours.

- Le PS doit redéfinir son attitude en matière d'aide publique au développement et fixer trois objectifs aux dispositifs existants :
 - o le respect (enfin !) des engagements concernant le montant de l'aide publique, et un ciblage sur des projets locaux et émancipateurs ;
 - o plutôt que des aides financières, préférer le recours à des transferts de technologie, accordés en contrepartie de bonnes pratiques sociales et environnementales, et la mise à disposition d'ingénieurs, de médecins, de professeurs et de responsables de laboratoires de recherche universitaire, chargés de former et de renforcer les équipes des pays manquant de ces compétences pour développer leurs infrastructures fondamentales et leurs services publics ;
 - o un attachement accru à la transparence et à la responsabilité des gouvernements vis-à-vis de leur propre population.
- Nous suggérons que l'Union Européenne occupe un siège commun de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU, libérant ainsi un espace pour la représentation des puissances émergentes.

Politique agricole

Les socialistes semblent avoir tiré un trait sur le monde agricole. Les échanges se limitent souvent à l'incompréhension et le PS n'a pas été en mesure d'associer la prise de conscience écologique avec des perspectives acceptables pour l'agriculture française et européenne.

- Le PS renouera le contact avec tous les représentants du monde agricole en se donnant pour objectif de mieux accompagner l'évolution d'une agriculture productiviste d'autosuffisance à une agriculture de qualité, garante du respect de l'environnement et de la santé des consommateurs.
- Pour ne pas s'enfoncer dans ses contradictions, la France ne pourra continuer à bénéficier autant de la Politique Agricole Commune européenne, et devra donc cibler les secteurs pour lesquels un soutien demeure vital ; pour les autres, l'évolution devra être concertée et préserver l'identité des territoires. Le secteur de la pêche est notamment amené à évoluer très fortement et doit faire l'objet de politiques volontaristes impliquant tous les acteurs dépendant, directement ou indirectement, de ce secteur.
- Nous resterons opposés à tout recours aux OGM, sauf bénéfice démontré de manière indépendante et après consultation de tous les acteurs ; en tout état de cause, le droit de ne pas en consommer devra être préservé.

Energie

Le mot est lâché... et peut susciter immédiatement autant d'opinions qu'il y a de courants dans notre parti. Enjeu réel, le débat sur l'avenir énergétique de la France est fortement influencé par les positions des uns et des autres sur « l'équilibre » à trouver entre l'avenir de la planète et le modèle économique existant. Or l'absence de réponse politique est à l'origine d'une forte amputation du pouvoir d'achat des ménages.

- La lutte contre les gaz à effet de serre ne doit pas servir de prétexte à une pérennisation du nucléaire : nous en sommes trop dépendants pour nous en défaire à court terme mais le PS devra mettre en pratique ses promesses d'investissement dans les autres sources d'énergie.
- Seule une politique européenne de l'énergie nous permettra d'investir efficacement dans la diminution de notre consommation énergétique et d'acquérir le poids nécessaire pour garantir notre indépendance face aux fournisseurs internationaux.
- Les quotas d'émission seront rendus plus contraignants afin de générer un marché concurrentiel, et devront concerner aussi le secteur des transports.
- Les circuits courts de production et de distribution devront être systématiquement favorisés.
- Toute attribution de marché énergétique à une entreprise privée sera liée à une mission de service public garantissant une distribution équitable.

Ecologie

Le PS n'a pas toujours été écologiste. Il l'est devenu, heureusement, avant que le capital électoral des Verts ne s'étiolle, et s'efforce désormais systématiquement d'intégrer à ses politiques des considérations de développement durable – des engagements sont notamment pris en ce sens dans la plupart des collectivités locales de gauche. Les Français attendent cependant encore qu'il tranche certains débats qui l'agitent encore en interne. En l'espèce, dépasser nos divisions n'est pas seulement nécessaire électoralement ; ça l'est surtout pour notre avenir à tous.

- L'indicateur de la richesse produite ne peut plus constituer le seul baromètre de la santé du pays et il sera nécessaire de valoriser un indice composite reflétant la qualité de la vie et la dette écologique pour compléter les annonces concernant la croissance du PIB.
- Le principe du pollueur-payeur est désormais constitutionnel. Pour le traduire en actes, les pollueurs potentiels eux-mêmes, à défaut d'y trouver leur intérêt, devront être pleinement impliqués dans son application. Un système mutualisé entre entreprises devra permettre de prévoir une indemnisation beaucoup plus juste des maladies du travail, notamment liées à l'amiante. Pour les secteurs présentant des risques de pollution et dans lesquels les entreprises ne pourraient pas financer individuellement les dépollutions (pollution chimique, marées noires), des modes de prévoyance devront également être organisés, même s'il convient évidemment de se concentrer sur les moyens de prévention, notamment par des contrôles plus stricts (affrètement de pétroliers, sites Seveso).
- Nous souhaitons qu'un gouvernement socialiste engage une concertation globale sur la qualité de l'eau en France, notoirement alarmante.

Sécurité et libertés publiques

Ah, l'insécurité ! Le PS n'oserait pas parler de répression – ou en parlerait trop. Il serait laxiste – ou suivrait la droite dans ses pires dérives. Nous proposons qu'il assume un positionnement volontairement à gauche, axé sur la prévention et les solutions liées à l'environnement social ; mais une telle approche n'est plus possible aujourd'hui sans parler des moyens consacrés à la procédure pénale et de ceux accordés aux forces de l'ordre.

- Le PS devra considérer la sécurité des personnes comme primordiale et mener une lutte efficace contre les réseaux criminels. Cela implique :
 - un ciblage pertinent (la prostitution n'est pas le fait des prostituées et si quelqu'un doit être placé en accusation, c'est bien le client) ;
 - une dimension économique (l'asphyxie financière des réseaux demeure l'arme la plus efficace) ;
 - un combat permanent contre les inégalités et la destruction du lien social, qui exige plus que des îlots, à savoir :

- un échange réel entre police et population,
 - une implantation préférentielle des agents dans les régions qu'ils connaissent,
 - une action sociale soutenue par des politiques de prévention cohérentes et inscrites dans la durée, relayée par des mesures ambitieuses en matière d'insertion professionnelle, d'éducation, de mixité sociale de l'habitat et de présence des services publics.
- La désignation des plus hauts fonctionnaires de l'administration policière doit dépendre d'une commission parlementaire appelée à se prononcer par consensus, afin de limiter leur dépendance vis-à-vis du pouvoir politique en place ; le secret de l'instruction devra être mieux préservé du pouvoir politique, notamment sur les affaires politico-financières, afin que la police puisse exercer sereinement ses vraies missions.
 - La préservation du lien social exige aussi de fixer des objectifs plus ambitieux et de consacrer des moyens suffisants à la répression des crimes « en cols blancs », qui sapent les bases même de la vie en société. Donc, notamment, d'affecter les effectifs nécessaires à l'inspection du travail.
 - Au-delà d'une loi, certes nécessaire, les discours politiques doivent se saisir des enjeux couverts par les violences conjugales et sexuelles pour contribuer à faire évoluer les mentalités.
 - Le PS devra défendre avec vigueur les libertés publiques, la dignité humaine et l'égalité devant la loi, contre la tendance qui nous conduit depuis plusieurs années à renoncer progressivement à certains fondements de notre modèle démocratique.
 - A l'inverse des restrictions apportées récemment par la droite aux possibilités d'accéder à certaines archives administratives, nous proposons l'adoption d'une loi assurant un accès libre aux documents administratifs de tout citoyen, et notamment des journalistes, sur le modèle du *Freedom of Information Act* britannique. Celui-ci ne réserve la protection des informations qu'à de rares exceptions, qui peuvent être contestées devant un tribunal.
 - De même, les administrations comme les entreprises ne seront plus seulement soumises à une obligation d'informer les individus des données personnelles qu'ils collectent et communiquent ; elles devront justifier de la stricte nécessité de les collecter, et tout excès ou manquement en la matière sera passible de sanctions pénales.
 - Les prisons, au-delà des financements nécessaires à leur modernisation, doivent en priorité séparer prévenus et condamnés. Un état des lieux du travail et des missions des gardiens devra être dressé avec leurs représentants, afin de leur assurer des perspectives d'évolution et des conditions de travail correctes.
 - La mise en place d'un *numerus clausus* (limitant l'occupation de chaque prison à un taux maximal de 100 %) devra être étudiée de manière à responsabiliser les juridictions face à la gestion des établissements. Une telle démarche impliquera de rapprocher le lieu d'incarcération du lieu où le crime a été commis, ce qui facilitera par ailleurs une ouverture plus grande de la prison sur la communauté locale, moyen indispensable à la réalisation des missions de réinsertion.
 - Les détenus devront percevoir une plus juste rémunération pour leur travail en prison.
 - Le contrôleur des prisons sera doté de moyens et de pouvoirs d'investigation lui permettant de jouer un rôle efficace et contraignant en toute indépendance, qui portera sur tous les lieux privés de liberté (notamment les centres de rétention d'étrangers en situation irrégulière).

L'immigration

Un autre gros mot... Comme si les échanges migratoires et la mixité des populations ne devaient pas inspirer la gauche. Comme si nous nous posions la question de soutenir les options prises par Nicolas Sarkozy, alors qu'elles détruisent progressivement l'image de « pays des droits de l'homme » de la France et qu'elles nous amènent à des solutions indignes d'une démocratie. La politique d'immigration, aujourd'hui menée à l'échelle européenne, est restrictive, mal ciblée et découle d'une vision à court terme. Certes, il faudra du courage politique pour défendre une politique constructive et progressiste, mais les Français n'acceptent déjà plus les conséquences des excès des politiques de la droite, politiques qu'elle entend malheureusement poursuivre – et accentuer.

- Sur le principe, la circulation des individus est plus importante que celle des biens et services. A la lutte contre les clandestins, nous préférons la lutte contre ceux qui profitent de leur situation. D'autant que brandir une « menace migratoire » desservira une Europe qui aura besoin de compenser, même partiellement, son déficit démographique.

- La France devra restaurer son image de pays d'accueil, image qui lui assure son attractivité économique et culturelle (et qui lui donne une image spécifique qui seule attire les migrants... qualifiés, ceux qui choisissent où ils émigrent !).
- De telles options exigent de consacrer les moyens nécessaires au renouvellement de notre modèle laïc d'intégration. Elles impliquent également que nous cessions de nous acharner contre la vie de famille des étrangers, au mépris des conventions internationales, de la réalité des migrations et de la dignité humaine.
- Les moyens affectés actuellement à cet acharnement seront redéployés pour lutter contre le crime – et l'immigration, même illégale, n'en est pas un, elle ne coûte pas des vies.
- L'OFPRA se verra allouer les moyens nécessaires pour examiner en détail les demandes d'asile, afin de pouvoir affiner l'analyse des situations individuelles des demandeurs.
- Le placement en rétention ne devra apparaître que comme une dernière extrémité, le suivi des étrangers en situation irrégulière pouvant être amélioré par d'autres moyens. Les conditions de rétention, pour le moins, devront se distinguer de conditions d'emprisonnement.
- Le PS français travaillera avec ses partenaires européens à une redéfinition des politiques d'immigration afin d'assurer le renouvellement démographique du continent et de remédier aux situations humainement inacceptables qui ont transformé l'Europe en forteresse.

L'Europe : un sujet qui nous « divise »... alors que nous sommes d'accord sur l'essentiel

La construction européenne serait, depuis le référendum de 2005, la pierre angulaire des divisions internes au PS. Il nous semble au contraire essentiel de revenir sur les objectifs que nous voulons fixer à l'Europe, et sur les moyens d'y parvenir ; car ceux-ci font consensus chez les socialistes, tandis que la droite n'a toujours pas choisi entre son nationalisme traditionnel, une volonté de limiter l'Europe à un vaste marché, ou l'option consistant à en faire une véritable entité politique.

- Le PS proclame sa volonté d'agir efficacement, sans fausses promesses. Pour ce faire, ses projets doivent être élaborés en concertation avec ses partenaires européens, et il doit accélérer avec eux la démocratisation des processus communautaires, la politisation des débats européens et les progrès de l'Europe sociale.
- Nous sommes favorables à l'extension de l'aventure européenne au maximum de membres. A 27, l'Union Européenne a déjà franchi un seuil pour ses capacités d'action et de décision, que quelques membres supplémentaires ne modifieront plus. En revanche, une initiative visant à créer une unification politique, économique, sociale et citoyenne plus poussée et efficace, éventuellement à partir d'un groupe initial plus réduit, ne devra pas être abandonnée uniquement par crainte de diviser l'Europe ; celle-ci mérite en effet mieux que le *statu quo*.
- Une augmentation du budget de l'Union européenne sera indispensable pour qu'elle puisse tenir ses promesses – mise en commun des investissements en matière d'innovation et d'éducation, réduction des inégalités, modèle de développement promouvant le respect des différences, la coopération et la répartition des richesses. Ce n'est qu'ainsi qu'elle pourra se débarrasser de son image de vaste bureaucratie responsable de « la vie chère ».
- Les échanges européens au cours des études, de la vie professionnelle et de la vie associative doivent être encouragés pour permettre une plus grande fraternité entre les peuples d'Europe et une meilleure compréhension des enjeux concrets de la construction d'une Union politique et sociale.
- Une réflexion européenne sera initiée pour assurer aux gens du voyage un accueil de qualité, un accès aux services publics et une protection contre les discriminations sur tout le territoire de l'Union Européenne.
- Enfin, la gauche doit défendre le pluralisme culturel et la richesse linguistique de ce qui demeure une construction politique inédite.

Deuxième problème : le PS passe pour le parti de l'immobilisme, opposé à la réforme

Un comble ! Parti du progrès, parti de gauche, le PS est accusé, depuis une vingtaine d'années, depuis le retour dans l'arène politique des thèses les plus réactionnaires et libérales, de s'opposer aux évolutions « nécessaires » de notre société. Plus globalement, de s'opposer au changement, ou en tout cas de ne s'y prêter qu'à contrecœur, en hésitant sur la portée électorale à donner aux réformes qu'il entreprend, tout en étant conscient des déséquilibres financiers que connaissent les régimes de protection sociale et le budget de l'Etat.

Soutenir la Réforme, ou : quelles réformes soutenir ?

La réforme des différents régimes de protection sociale (retraites, santé, chômage) ne peut être guidée par la seule volonté de dépenser moins : une telle démarche conduit rarement à un résultat efficace socialement et économiquement. L'idée qu'il n'y ait, dans chaque domaine présentant des déficits, qu'une seule évolution possible – vers moins de dépenses – est en contradiction avec les multiples rôles mêmes qui sont confiés à ces régimes par la société : prévenir et lutter contre la pauvreté, redistribuer les richesses et réduire les inégalités. Le problème, en France, ne concerne pas seulement le financement des différents régimes ; il porte sur leur action et sur la manière dont ils sont gérés. S'ils doivent être réformés, ce n'est pas prioritairement pour que moins de financements soient consacrés au bien-être collectif ; c'est avant tout pour que ces systèmes contribuent à ce bien-être collectif de manière à ce qu'il apparaisse légitime de les financer.

Pour y parvenir, nous devons inventer de nouveaux outils de solidarité. Les dispositifs de protection sociale devront se concentrer sur la réduction des inégalités, la lutte contre la pauvreté et l'assurance publique contre la précarité ; en effet, l'enjeu principal auquel fait face la protection sociale concerne l'insécurité grandissante des conditions de vie. Il ne s'agit pas de ralentir la mobilité croissante des salariés, mais de l'intégrer à la protection sociale pour ne plus donner l'impression qu'elle divise les salariés entre privilégiés et perdants – alors même que les principaux bénéficiaires, depuis vingt ans, de la répartition des richesses produites ne figurent pas dans les rangs des salariés.

Ces réformes doivent tenir compte des difficultés de financement que connaissent l'ensemble des budgets publics, et notamment celles des différents régimes sociaux. La question du financement n'est aujourd'hui plus niée par les socialistes ; elle doit désormais être pleinement intégrée dans chaque proposition qu'ils formulent. A ce titre, nous soutenons pleinement l'idée d'asseoir les cotisations non plus sur les seuls salaires, mais sur l'ensemble des bénéfiques (revenus du capital et salaires) hors réinvestissements.

Réformer les retraites

Les réformes Balladur et Fillon ont donné le ton de l'évolution des régimes sociaux de retraite. La droite ne s'est d'ailleurs pas privée d'avancer que le PS ne formulait aucune proposition en la matière. Les difficultés de financement du régime ne doivent pas masquer qu'il ne remplit pas nombre de missions que les Français attendent de lui :

- *les retraites complémentaires, plus élevées pour les cadres que pour les employés, apparaissent désormais indispensables pour compléter un montant de pension incertain ;*
- *la précarisation des salariés leur interdit de manière croissante d'espérer toucher une retraite pleine ;*
- *le montant des pensions est toujours lié au montant des salaires, permettant à ceux qui gagnent plus pendant leur vie active – et qui peuvent donc plus épargner – de percevoir des pensions plus élevées ;*
- *la prise en compte de la pénibilité demeure un vœu pieu ;*
- *le maintien dans l'emploi des seniors souhaitant continuer à travailler se heurte à la réalité d'un marché du travail tendu, sur lequel les employeurs ne reconnaissent pas leur valeur ; les syndicats patronaux, de manière générale, continuent à négliger l'importance de la transmission d'expérience à laquelle cette classe d'âge devrait contribuer dans de nombreux domaines.*

Face à ces difficultés, il est évident que le PS apporte désormais des réponses essentielles, notamment quant au financement des régimes et à la place des partenaires sociaux dans la négociation. Nous pensons cependant qu'il devrait affirmer avec force les propositions suivantes, pour que les Français n'acceptent pas seulement la réforme des retraites, mais... la souhaitent !

- L'âge de la retraite pourra être repoussé, mais devra tenir compte de la pénibilité et de l'espérance de vie des salariés par catégorie de personnel, pas seulement par branche ou par entreprise.
- Afin de donner plus de liberté aux salariés et plus de souplesse aux entreprises, et surtout pour adapter notre régime de retraite à une société plus précaire, où nombre de salariés peuvent difficilement cotiser beaucoup ou épargner, l'âge de départ à la retraite et le salaire perdraient de leur prépondérance dans le calcul des pensions, au profit d'une proportionnalité de la retraite au nombre d'années travaillées et d'un minimum vieillesse garanti, versé à partir d'un âge donné, fixé à un niveau permettant de vivre dignement. Les régimes de retraite complémentaires devront également faire l'objet de cotisations mutualisées et de versements plus égalitaires.
- La réforme devant aboutir à ne plus sanctionner les périodes d'inactivité par des pensions excessivement réduites, elle devra également tenir compte de la situation des personnes ayant consacré l'essentiel de leur vie à leur famille (notamment les femmes au foyer) ou à des activités associatives.
- Le régime général sera étendu aux agriculteurs, aux travailleurs indépendants et aux chefs d'entreprise, qui ont tout à gagner d'une mutualisation des cotisations et des prestations ; un régime de retraite unique sera rapidement perçu comme plus légitime, et les comparaisons entre faux privilégiés cesseront, au profit d'une analyse plus rationnelle de l'état financier du système.

De telles réformes peuvent être envisagées à financement constant.

Réformer le système de santé

Le système de remboursement des soins se privatise progressivement, tandis que l'hôpital public est rationalisé suivant une logique négligeant souvent excessivement la vitalité de l'accès aux soins. Les personnels médicaux sacrifient leurs droits sociaux (paiement des heures supplémentaires, etc) et maintiennent leurs efforts, mais il revient au politique d'apporter une réponse durable.

- La priorité d'une réforme des régimes de protection de santé consistera à réunifier la protection sociale et les systèmes de mutualisation : les prestations doivent être moins liées à l'entreprise dans laquelle le salarié travaille ou à son statut (cadre, employé...).
- Nous en appelons à une unification européenne des systèmes de soin (principe de gratuité de l'accès aux soins, coordination des politiques de prévention, partage et protection des données).
- Une gestion favorisant les liens entre structures de soin et collectivités locales et une politique, en matière de santé mentale, privilégiant l'intégration dans le tissu social local doivent être développées.
- Les consommations addictives d'alcool, de drogues, de médicaments doivent faire l'objet d'une approche sanitaire unifiée et non être traitées sous l'angle pénal – sauf à prévoir, tout au plus, des peines d'amende. Les politiques de prévention et de responsabilisation ayant fait leurs preuves devront être réintroduites, et une logique régulière d'expérimentation / évaluation devra être menée à partir de toutes les expériences susceptibles d'apporter des résultats.
- L'hôpital public, en proie à de grosses difficultés financières, est devenu l'hôpital des pauvres et de la formation des médecins. Ce phénomène n'a fait qu'accentuer le retour à la hausse des inégalités en termes de santé. Il est nécessaire de repenser l'hôpital à travers ses missions de pôles d'excellence répondant avec qualité et efficacité aux nouveaux défis pathologiques. Tous les acteurs, soignants et administratifs, devront s'associer à une démarche de remise à plat des missions de l'hôpital.
- Afin de compenser le redéploiement et le regroupement des grands établissements de l'hôpital public, la création des maisons de soins doit être plus systématiquement soutenue afin notamment d'assurer l'accessibilité des services de maternité et de gériatrie.
- La hausse de l'espérance de vie a fait naître également de nouveaux besoins en termes d'encadrement qui grèvent les marges de manœuvre des missions d'accueil de l'hôpital. Les

socialistes se devront de proposer des réponses via la création ou le cofinancement de structures spécialisées.

- Le vieillissement de la population devra en outre être pris en compte plus fortement dans tous les domaines de l'action publique, notamment dans le financement de l'adaptation des logements sociaux aux besoins de personnes dépendantes.

Réformer le marché du travail

La seule valorisation de l'effort ou le combat contre « l'assistanat » ne peuvent constituer des objectifs, sauf à limiter l'action d'un gouvernement à une posture de Père Fouettard moralisateur ; seuls la lutte contre le chômage et l'accompagnement vers l'emploi peuvent constituer des priorités d'action réellement politiques.

- La précarisation des parcours professionnels justifie la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle qui favorise la mobilité des salariés tout en les protégeant et en les soutenant efficacement dans les périodes de recherche d'emploi ou de création d'entreprise.
- Le système d'indemnisation du chômage doit abandonner sa logique d'exclusion des « assistés » et se recentrer sur sa mission de lieu de rencontre entre employeurs et chercheurs d'emploi. A cet effet, toutes les composantes du système d'orientation, d'accès à l'emploi et de formation continue devront être remodelées, de manière à centraliser toute l'information et les moyens dont lycéens, étudiants, chômeurs, salariés et chefs d'entreprise ont besoin pour faire aboutir leurs projets, qu'il s'agisse de choix de formation, de rencontre entre offre et demande d'emploi ou de création d'activité. Il ne s'agirait pas de fusionner uniquement Unedic et ANPE pour réaliser des économies d'échelle, mais d'améliorer l'information et l'efficacité de l'ensemble du système en donnant à ce service public une mission polyvalente (qui prendrait la suite de l'Unedic, de l'ANPE, mais aussi des centres d'informations et d'orientation, et qui coordonnerait toutes les actions de formation continue et centraliserait sous forme électronique l'ensemble des offres d'emploi).
- Une telle réforme ne saurait être envisagée sans que les moyens soient fournis aux agents chargés de ce nouveau service public unifié pour acquérir la polyvalence nécessaire et disposer d'un système d'information performant ; il devront en effet être en mesure de renseigner les usagers sur toutes les pistes à explorer, des formations aux offres d'emploi en passant par les financements existant pour tel ou tel projet.
- Afin de tisser un lien social différent, moins centré autour de la seule valeur travail, le financement d'un revenu minimum d'existence devra faire l'objet d'un examen approfondi.

Réformer le système d'éducation

L'Education Nationale, chasse gardée du Parti Socialiste ?... Celui-ci semble peu enclin – contrairement à la droite, qui formule ses propositions, certes mauvaises – à préciser les contours de ce que seraient ses projets en matière d'éducation. Certains points méritent d'être précisés, notamment l'engagement de créer un « service public de la petite enfance » ; d'autres manquent absolument de cohérence, comme les positions contradictoires concernant l'université, qui ne s'inscrivent jamais dans une vision globale du système d'enseignement supérieur et de recherche français. Celui-ci est pourtant fort mal valorisé au plan international...

- La lutte contre les inégalités devant l'éducation – et contre leur reproduction – débute dès la petite enfance. La mise en place d'un « service public de la petite enfance » consistera à garantir la possibilité de mener sereinement sa carrière professionnelle en confiant ses enfants à des crèches et à des structures d'accompagnement des tout-petits dont les horaires, d'une part, et la qualité d'accueil, d'autre part, soient à la hauteur des attentes de tout parent. La petite enfance doit en outre bénéficier de modes d'action favorisant radicalement la mixité sociale.
- A tous les stades ultérieurs (primaire, collège, lycée), il conviendra de mettre enfin en adéquation les discours et les actes, et d'affecter là aussi les moyens là où ils sont nécessaires, en valorisant notamment les fins de carrière dans les établissements où l'apport des enseignants expérimentés sera le plus utile ; les réussites enregistrées dans les établissements « ambition réussite » devront être étendues.

- Les investissements publics devront financer en priorité la seule croissance infiniment durable, celle du savoir, et favoriser la recherche au service de l'innovation.
- Grandes écoles et universités devront se rapprocher pour remédier à la dualité et à l'inefficacité du système d'enseignement supérieur français. Ce rapprochement impliquera des choix lourds : abandon de l'autonomie de nombre d'établissements, décentralisation des formations prestigieuses, réduction du nombre d'universités (ce qui n'empêche en rien le maintien de campus multiples) et focalisation sur des objectifs de recherche communs. L'objectif est de sortir d'une logique de sous-spécialisations par sous-filières, aux contenus proches mais aux moyens très variables ; cette organisation nuit à la clarté et à l'égalité des chances du point de vue des usagers, et coûte très cher à l'ensemble du système en termes d'efficacité et de moyens financiers.
- Les établissements ainsi créés adopteront un mode de gestion partagée permettant aux étudiants de contribuer à la définition des projets pédagogiques, et associant des représentants des anciens élèves élus par les étudiants : il est essentiel que l'université conserve un mode de gestion démocratique, partagé et ouvert sur l'extérieur, et qu'elle s'en serve pour devenir plus souvent un lieu d'échange intégré à la cité.
- En complément au système de bourse ou quand il n'y ont pas droit, les étudiants devront pouvoir bénéficier de prêts à taux zéro pour le financement de leurs études.
- L'intérêt des formations professionnalisantes et techniques offrant des débouchés importants dans certains secteurs créateurs d'emplois doit être promu. Par ailleurs, l'enseignement supérieur doit poursuivre l'intégration croissante des interventions de représentants du monde de l'entreprise dans les cursus.
- La place du système d'enseignement supérieur dans un système de formation continue qui implique pleinement les entreprises dans la définition des besoins devra également être débattue et mise en chantier.
- Les financements des programmes de recherche pouvant se compléter ou être mis en commun devront être rationalisés à l'échelle européenne. Les établissements devront pouvoir solliciter plus facilement les dons de leurs anciens élèves, qui ne contribuent pas suffisamment au développement des formations qui leur ont permis de réussir ; bien entendu, aucun donateur ne doit pouvoir interférer avec les politiques de recherche.

Réformer la gestion de l'Etat et la mobilité des fonctionnaires

Depuis toujours, la gauche a dû se défendre d'être dispendieuse, ou de faire peu de cas des enjeux économiques et financiers. Les piètres performances des gouvernements de droite depuis vingt ans, couplées au constat que les socialistes ont, depuis 20 ans, respecté les équilibres financiers et budgétaires avec beaucoup plus de compétence que la droite, permettent au PS de s'appuyer sur son expérience pour conduire le budget de l'Etat dans un souci de responsabilité et de vérité. Dans le même temps, il ne doit s'interdire aucun outil de régulation économique.

- La logique de projet introduite en 2001 par la loi organique de loi de finance (LOLF) doit être approfondie dans tous les domaines de l'action publique, y compris dans la gestion des missions pilotées par les partenaires sociaux. Les systèmes de protection sociale confiés à la gestion paritaire devront faire la preuve de leur bonne gestion et en rendre compte devant la représentation nationale, qui décidera de la nomination de leurs responsables.
- Pour limiter les dépenses, la réduction du nombre de fonctionnaires ne peut constituer une optique suffisante. Pour ne pas dégrader la qualité des services publics, une véritable politique des ressources humaines doit être introduite dans la fonction publique pour offrir aux fonctionnaires des possibilités d'évolution et de progression dans toute la fonction publique, notamment pour réduire les effectifs là où ils ne sont durablement plus utiles. La perméabilité des corps devra être accrue à tous les niveaux, pas seulement pour les hauts fonctionnaires.
- Aux négociations annuelles sur la revalorisation de l'indice de traitement, dont il semble logique qu'elle se limite à maintenir le pouvoir d'achat de l'ensemble des fonctionnaires, la politique de gestion des ressources humaines devra ajouter une plus juste récompense des efforts individuels – à partir de critères pertinents définis par les représentants syndicaux – et des possibilités de progression.
- Les services des domaines et le Ministère des Finances seront encouragés à évaluer les biens publics de manière à ce que les cessions d'actifs publics rapportent à la collectivité des montants correspondant à leur valeur économique réelle.

- Lorsqu'ils permettent de limiter le poids des dépenses de fonctionnement de l'Etat, il va de soi que le PS doit recourir à des partenariats avec des acteurs privés, de même qu'il peut être efficace de confier certaines missions de service public à des opérateurs privés encadrés, plutôt que de les exercer directement.
- Les organismes publics ne devront recourir qu'en dernière extrémité à l'emploi précaire, et seront notamment évalués sur cette base.

Ces efforts renforceront bien plus notre crédibilité face à nos partenaires européens que des engagements intenables sur la date – perpétuellement repoussée – d'un retour à l'équilibre de nos finances publiques, qui doit demeurer un objectif en période de croissance économique forte.

Réformer le système d'imposition

A la différence de la droite, qui feint de prétendre qu'il serait possible de financer des services publics de qualité constante en baissant les impôts – enfin, pas tous les impôts, surtout ceux des plus riches – le PS est en position de tenir un discours cohérent sur l'impôt. Il se doit par conséquent de proposer des évolutions du système d'imposition français, qui n'assure qu'une faible part de l'effort de redistribution des richesses – principalement porté par les cotisations sociales, gérées par les partenaires sociaux et échappant pour l'essentiel au politique. Pour que le montant global des prélèvements obligatoires ne soit pas amené à baisser, ils devront apparaître légitimes ; pour s'en assurer, les socialistes doivent guider une évolution vers un impôt plus juste, plus progressif et plus écologique.

- Le système d'imposition français devra se convertir aux diverses formes de taxation écologique, ce qui implique une réforme constitutionnelle qui devrait faire consensus.
- L'impôt sur le revenu est un prélèvement plus légitime que la TVA, car plus redistributif et moins basé sur la consommation. Nous souhaitons par conséquent rééquilibrer leurs parts respectives dans les recettes publiques, sans modifier le montant global des prélèvements ; une telle réforme serait socialement juste mais exigera une transparence maximale, étant donnée la crainte d'augmentation des impôts qu'elle soulèvera nécessairement. Pour assurer cette transparence, la réforme doit être rapide et le basculement visible pour les contribuables, car un basculement progressif serait nécessairement absorbé par des augmentations de prix.
- Nous réaffirmons notre attachement à l'impôt de solidarité pour la fortune, même si nous militons pour augmenter son rendement, et à l'impôt sur les successions, dont la diminution ou la disparition constitueraient une subvention aux inégalités de richesse.

Modifier le rôle des partenaires sociaux, et notamment notre vision du patronat

Aujourd'hui, les syndicats de salariés ont le sentiment d'être amenés à remplacer les partis de gauche dans la revendication de droits pour les travailleurs et les chômeurs, tandis que le Medef s'érige en *think tank* de la droite libérale et conservatrice – sans parvenir à masquer ses turpitudes financières. Cette situation découle de la faible place qui leur est traditionnellement accordée par le pouvoir politique dans la définition des politiques purement liées à la vie des entreprises.

- Le PS devra diversifier ses interlocuteurs parmi les représentants des syndicats et de la société civile.
- Les syndicats patronaux seront invités à quitter le terrain de l'affrontement idéologique pour se concentrer sur une mission plus constructive. Ils pourraient ainsi coordonner une mutualisation des coûts auxquels les entreprises sont confrontées collectivement, et améliorer la prévention des risques communs à une ou plusieurs branches. Ce type de démarche paraît notamment essentiel en matière de formation et de renouvellement des compétences ; il permettrait en outre de renforcer le tissu des entreprises de taille moyenne tout en assainissant le dialogue social.
- Les salariés doivent en outre être représentés au sein de conseils de surveillance remodelés dont la composition sera formalisée par le biais d'une négociation impliquant partenaires sociaux et gouvernement ; ces conseils intégreront également des représentants de la société civile quand le secteur d'activité le justifiera.
- La représentativité des syndicats (de salariés comme d'employeurs) dépendra uniquement de leurs résultats aux élections professionnelles et prud'homales.

Toutes ces réformes seront évidemment engagées en concertation avec les partenaires sociaux. En revanche, si l'inefficacité de la gestion paritaire était démontrée pour une partie du système de

protection sociale, rien ne doit interdire que certaines missions soient confiées à l'Etat si cela semble opportun – même si une telle mesure ne devrait être prise qu'en dernier recours, si la réduction des inégalités, la sécurisation des parcours professionnels ou l'unification du système d'orientation, d'accès à l'emploi et de formation continue devaient être retardées par l'inefficacité des processus de concertation.

<p>Troisième problème : le PS manque d'un cadre idéologique plus large lui permettant de préciser sa vision de ce que doit devenir la démocratie française</p>
--

La régulation des médias

En la matière, le monde politique fait souvent connaître ses récriminations, mais n'agit pas pour donner aux journalistes les moyens de réaliser un travail plus satisfaisant pour l'information du public. Leur indépendance mérite d'être protégée, dans un environnement économique où ils sont souvent placés en position de faiblesse face aux autres acteurs. Plus généralement, l'audiovisuel, dont l'importance sociétale dépasse celle de tout autre média, doit être régulé plus étroitement.

- La régulation de la télévision doit pouvoir porter sur les contenus ou sur la quantité d'émissions, à l'exception bien sûr des programmes sur lesquels de telles interventions mettraient en cause la liberté éditoriale de journalistes. L'exigence de résultat devra trouver à s'appliquer dans ce domaine comme dans d'autres, par exemple par d'éventuels refus de renouvellement des licences télévisuelles.
- Les journalistes seront encouragés à organiser d'eux-mêmes la régulation de leur profession ; les moyens nécessaires à leur indépendance leur seront fournis. Une loi anti-concentration empêchera en particulier toute participation au capital d'une entreprise de presse ou d'audiovisuel d'un groupe intéressé aux commandes publiques ou disposant d'un pouvoir économique disproportionné ; le statut de ces entreprises sera formalisé de manière spécifique afin d'améliorer l'indépendance entre la rédaction et l'actionnaire, notamment par la représentation d'intervenants extérieurs.
- Les contenus publicitaires, enfin, devront faire l'objet d'une régulation indépendante de la profession, sur le modèle de la classification des films.

Quelques propositions institutionnelles

Il va de soi que le PS a énoncé, depuis plusieurs années, des propositions ambitieuses en matière de réforme des institutions, notamment pour proposer un rééquilibrage des pouvoirs, et en a mis plusieurs en avant pour amender la récente proposition de modification constitutionnelle formulée par la droite. Sur plusieurs points, cependant, il nous semble difficile d'affirmer que le PS soit allé au bout de la réflexion pour démocratiser la Ve République, conçue pour la conduite de l'Etat par un homme seul.

- Le Sénat doit évoluer pour occuper efficacement sa seule fonction utile, celle d'une deuxième chambre qui soit force de proposition et non force de blocage des politiques de la majorité – quand celle-ci est à gauche. A cet effet, nous proposons qu'il soit élu en trois tiers :
 - o un tiers à la proportionnelle, afin d'assurer la représentation des minorités politiques sans remettre en cause la stabilité gouvernementale et la sécurité juridique du travail législatif, l'Assemblée conservant sa voix prépondérante ;
 - o un tiers au scrutin de liste régional, pour continuer à assurer une représentation des territoires ;
 - o un tiers dans le même esprit que le Conseil Economique et Social – qui serait alors dissous – afin de représenter la société civile.
- L'usage de l'article 49-3 sera limité aux lois de financement de la Sécurité Sociale et au vote du budget, et l'Assemblée Nationale deviendra maître de la moitié de son ordre du jour – la droite a démontré ses dissensions sur ces deux points, alors qu'ils conditionnent l'indépendance du travail parlementaire.
- Les commissions parlementaires devront devenir des outils efficaces de préparation des textes, de réflexion, d'enquête et de régulation des nominations politiques :
 - o elles seront plus spécialisées et se composeront de parlementaires moins nombreux, n'appartenant chacun qu'à une commission ;
 - o leurs pouvoirs seront formalisés et renforcés pour leur garantir un réel pouvoir d'enquête ;

- les nominations des directeurs d'administrations dont les fonctions sont les plus « politiques » seront soumises à l'approbation des commissions concernées; la nomination du Garde des Sceaux devra également être validée par la commission parlementaire appropriée.
- L'élection du Président de la République ne doit plus être le seul événement rythmant la vie politique du pays. Elle devra, pour le moins, intervenir après la tenue des élections législatives, avec une impossibilité de dissoudre l'Assemblée Nationale pendant une partie du mandat. Son élection par l'Assemblée Nationale pour cinq ans, sans possibilité de changement en cours de mandat, pourrait être envisagée afin de tendre vers une plus grande séparation des pouvoirs.
- Afin d'ouvrir l'accession aux mandats électifs au maximum de citoyens, nous prôtons, outre la mise en place d'un statut de l'élu, le refus de tout cumul de mandats, non seulement exécutifs mais électifs, et leur incompatibilité avec des fonctions ministérielles. Cette réforme devra être menée de manière progressive mais irréversible.
- Nous réaffirmons notre attachement au droit de vote aux élections locales des étrangers vivant en France de manière permanente.
- Une décentralisation clarifiée assurera une place accrue aux régions dans les processus de décision communautaires et garantira une juste redistribution financière entre les territoires ; un système de péréquation plus ambitieux devra notamment être mis au service de l'équipement des communes rurales en services publics. Une rationalisation des regroupements de communes (communautés d'agglomération, etc.) devra être mise en chantier, dans la concertation, pour dégager les moyens de les rendre efficaces, afin notamment qu'elles collent mieux aux bassins de vie des villes-centre. Une réflexion devra être engagée sur l'affectation la plus efficace des compétences des départements, afin de préparer leur suppression.
- La magistrature française doit aussi faire l'objet d'une réforme afin d'améliorer l'indépendance de la justice et d'améliorer la responsabilité des juges dans l'exercice de leurs fonctions.
 - elle sera scindée en deux corps distincts (siège et parquet), les magistrats n'étant amenés à passer de l'un à l'autre qu'exceptionnellement, afin d'éviter une tutelle excessive du pouvoir politique sur les juges du siège, notamment les juges d'instruction ;
 - la composition du Conseil Supérieur de la Magistrature sera ouverte à des représentants de plusieurs corps sociaux quand il aura à connaître de fautes commises par des magistrats, et des possibilités plus étendues lui seront ouvertes soit pour sanctionner les fautes constatées, soit pour réorienter vers d'autres postes de la fonction publique la carrière d'un magistrat dont la compétence n'est pas à la hauteur du service public de la justice.
- Afin de protéger les libertés publiques, tout tribunal pourra saisir le Conseil Constitutionnel de la constitutionnalité d'une norme juridique (loi ou règlement) par le biais d'une question préjudicielle, comme cela est déjà le cas dans la plupart des démocraties.

Donner un contenu à la démocratie participative : émancipation individuelle et démocratisation

Au-delà de ces réformes touchant aux institutions, c'est dans la pratique politique et citoyenne que les socialistes doivent contribuer à faire progresser la démocratie. La démocratie n'est pas un état, elle est un processus. Si une société cesse de se démocratiser, elle fige et met en danger tout ce qui assure sa cohésion. Renouveler notre démocratie implique par conséquent nécessairement de faire progresser en permanence et au maximum chaque instance et chaque processus de décision vers plus d'ouverture, vers plus d'échange, vers l'implication du plus grand nombre de citoyens possible. Nous avons la conviction qu'il ne suffit pas de s'engager pour réduire les inégalités de richesse, mais qu'il faut également réduire la concentration du pouvoir dans notre société ; un partage accru du pouvoir et la construction de nouveaux contre-pouvoirs doivent y contribuer.

- Notre parti devra s'attaquer à la dilution des responsabilités politiques, en se refusant à tout discours visant à se défaire des conséquences des décisions politiques.
- Pour encourager la politisation des Français, la démocratie participative devra être mise en pratique au maximum, en s'appuyant notamment sur l'engagement associatif et syndical. Toutes les procédures de consultation, tous les modes de décision collectifs seront ouverts aux composantes de la société ayant leur mot à dire pour nourrir le débat public. Les budgets

participatifs seront encouragés au niveau local et la possibilité d'organiser des référendums locaux sera formalisée.

- Les socialistes devront placer le combat contre les discriminations au cœur de leurs actions, pas seulement de leurs discours. Ils devront surtout promouvoir dans le fonctionnement interne du parti des pratiques favorisant en permanence les militants susceptibles d'avoir plus de difficultés à prendre la parole.

De l'éducation civique à l'école jusqu'aux discours et aux pratiques politiques, nous promouvoir l'idée que la démocratie n'existe et ne progresse que si l'on s'en sert. Nous valoriserons en permanence l'engagement partisan, mais aussi associatif et syndical.

CONCLUSION

Quoi qu'il arrive, au-delà des lois, des institutions, des discours et des pratiques politiques, le PS doit relever un défi d'une dimension bien supérieure aux périodes précédentes :

- un gouvernement tentant de décrédibiliser toute notion de projet de société, qui décrédibilise surtout l'exercice du pouvoir et qui divise la société sans résoudre ses problèmes ;
- des défis mondiaux – mondialisation économique et financière, inégalités mondiales, enjeux écologiques – dont le grand public a pris conscience mais pour lesquels les responsables politiques semblent négliger l'urgence d'apporter des solutions ;
- des problèmes nationaux brûlants – valeurs communes battues en brèche par le Président de la République, exclusion, inégalités – pour lesquels les Français attendent, sinon des réponses immédiates, du moins des propositions de changement.

Le PS doit se souvenir qu'il y a trois ans, la France rouvrait les yeux sur ses banlieues à l'occasion de révoltes soudaines et éphémères, mais enracinées dans un malaise profond renvoyant à l'exclusion spatiale et sociale de franges entières de sa population. Stigmatisées, caricaturées, elles ne sont toujours pas reconnues comme pleinement françaises par le pouvoir politique actuel ; il devient urgent de démontrer que le PS peut apporter des réponses à leurs problèmes, mais surtout qu'il compte considérer tous les Français, où qu'ils habitent, quelle que soit leur milieu social, leur origine, leur sexe, leur couleur de peau, leur orientation sexuelle, comme des citoyens à part entière, et qu'il est capable d'accueillir ceux qui souhaitent s'investir dans la vie de la cité.

Pour notre part, nous estimons jouer notre rôle en rappelant le PS au sien : force de proposition, il doit se montrer capable de fournir des perspectives à tous les citoyens. Car il demeure le seul débouché possible pour une transition vers un projet susceptible de répondre aux enjeux fondamentaux qui se présentent à lui. S'il s'avère incapable de prendre la mesure des évolutions idéologiques à conduire, s'il se montre incapable politiquement de s'adapter à l'urgence de la situation, alors les révoltes ne trouveront plus de débouchés démocratiques. Notre initiative vise à le réveiller. Elle est un poing levé. Un poing fermé.